



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel de direction

Question écrite n° 113852

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les vives inquiétudes que rencontrent les proviseurs de lycées, principaux de collèges et leurs adjoints. Alors que leur mission première est de se focaliser sur le suivi pédagogique de leurs élèves, le cumul des tâches administratives semble les détourner de leur cœur de métier et de leur vocation. Il apparaît en particulier que les effectifs de personnels administratifs, éducatifs, sociaux et de santé ne sont pas en adéquation avec les difficultés rencontrées par les élèves et la nécessité d'écoute et d'analyse pédagogique souhaitée par les encadrants. Il souhaiterait par conséquent savoir comment il entend prendre en compte les difficultés grandissantes de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113852

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13135